répandus dans l'emipire ottoman. Or il est bien évident que cet élèment sera d'autant plus solide que ces missionnaires seront des Français.

"C'est de ce bénéfice que nos gouvernants veulent nous priver au profit de nations rivales et spécialement de l'Italie et de I Allemagne où, depuis quelques années surtout, de nombreux séminaires pour les missions étrangères ont eté fondés et prospèrent avec l'appui de leur gouvernement respectif.

"La loi future refuse, en effet, à tous les missionnaires l'exemption du service militaire, ce qui est injuste puisqu'on ne tient pas compte de ce que les missionnaires font pour le pays, et criminel puisque — entre autres raisons — on ruine par là l'influence fran-

çaise à l'étranger.

"C'est ce qu'avaient compris les ennemis de la religion dont

l'intelligence etait doublée d'un certain patriotisme.

"Gambella, par exemple, disait, avec plus de clairvoyance et de patriotisme que de logique, que l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation. Mais moins patriotes, ses successeurs politiques prenant pour leur compte la célèbre formule révolutionnaire, s'écrient : Périssent la grandeur et l'influence françaises, plutôt que le principe du service obligatoire pour le clergé!

"La convention n'allait pourtant pas jusque-là, car, précurseur de la doctrine gambettiste, Robespierre prescrivait à nos agents diplomatiques d'Orient, de ne pas imiter les menées des sans-culottes de l'intérieur et d'assister régulièrement à la messe les dimanches et les jours de fêtes, etc. La minute de cette dépêche significative se trouve encore aux archives du département des affaires étrangères.

"Les ordres religieux ne se soni guère reconstitués, en France depuis 1850 et pourtant que de services n'ont-ils pas déjà rendus à la mère patrie en la faisant aimer et en répandant sa langue à l'étranger.

"Je ne rappellerai, en preuve de cette assertion, que des fai!s considérables qui se sont passés dans le Levant, en ces vingt dernières années, au profit de la France et par le fait de ces mis-

sionnaires non autorises dont parlait M. Goblet.

"Les jésuites français ont, au grand dépit de nos ennemis, remplace dans toute la Syrie les jésuites italiens et se sont même étendus en Arménie; aux capucins italiens ont succédé, à Constantinople, des capucins français; les franciscains français sont allés, nombreux, faire revivre, dans la mission internationale de Terre-Sainte, nos droits antiques, nos traditions nationales et établir des écoles de notre langue. La mission de Mossoul est passée des mains des dominicains italiens à celles des dominicains français (il en eût été probablement de même à Smyrne sans